



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

Section 1: Identification de la substance/du mélange et de la société/l'entreprise

Identificateur de produit

Nom commercial ou désignation du mélange BD Vacutainer® Tubes containing Potassium Oxalate and Sodium Fluoride

No. d'enregistrement

-

Synonymes

Fluorure de sodium – Difluorure de disodium ; Natrium fluoride ; Fluoridine ; Florocide
Oxalate de potassium – Acide oxalique ; Sel de dipotassium

Numéro de la FDS

VS60300

Code du produit

366383, 366470, 366471, 366659, 367001, 367722, 367723, 367725, 367726, 367921, 367922,
367925, 367934, 367935, 368033, 368034, 368150, 368587, 368920, 368921, 369724

Date de la première publication

le 19-novembre-2010

Numéro de version

02

Date de révision

le 04-février-2011

Date d'entrée en vigueur de la nouvelle version

le 19-novembre-2010

Utilisations identifiées pertinentes de la substance ou du mélange et utilisations déconseillées

Utilisations identifiées Tube de collecte d'échantillon sanguin.

Utilisations déconseillées Aucun(e)(s) connu(e)(s).

Renseignements concernant le fournisseur de la fiche de données de sécurité

Fournisseur

NOM DE LA SOCIETE BD Diagnostics Preanalytical Systems

Adresse 11 rue Aristide Berges

388003 Le Pont De Claix, France

Téléphone courriel +33 476 68 36 36
help.plymouth@europe.bd.com

Numéro d'appel d'urgence +44 (0) 1752 701281

Section 2: Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Les dangers physiques, sanitaires et environnementaux du mélange ont été évalués et/ou testés, et la classification suivante s'applique.

Classification selon la directive 67/548/CEE ou 1999/45/CE et ses amendements

Cette préparation ne répond pas aux critères de classification de la directive 1999/45/CE et ses amendements.

Classification selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Ce mélange ne répond pas aux critères de classification du règlement (CE) 1272/2008 et ses amendements.

Résumé des dangers

Dangers physiques Pas de classification pour les dangers physiques.

Dangers pour la santé Pas de classification pour les dangers sanitaires.

Dangers pour l'environnement Pas de classification pour les dangers pour l'environnement.

Dangers spécifiques Au contact d'un acide, dégage un gaz très毒ique. Le contact des poussières avec les yeux provoque une irritation sévère. Les poussières peuvent irriter l'appareil respiratoire.

Symptômes principaux Les poussières et émanations peuvent irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires supérieures. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes.

Éléments d'étiquetage

Étiquetage selon le règlement (CE) n° 1272/2008 et ses amendements

Mentions de danger La substance ne répond pas aux critères de classification.

Conseils de prudence

Prévention Utiliser l'équipement de protection individuel requis.

Intervention Consulter un médecin en cas de malaise.

Stockage Conserver à l'écart de matières incompatibles.

Elimination Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.

Informations supplémentaires de l'étiquette	Sans objet.
Autres dangers	N'est pas une substance ou un mélange PBT ou vPvB.

Section 3: Composition/informations sur les composants

Mélange

Informations générales

Nom chimique	%	N° CAS/N° CE	N° d'enregistrement REACH	N° Index	Obs.
Oxalate de dipotassium	<1,0%	583-52-8 209-506-8	-	607-007-00-3	
Classification :	DSD: Xn;R21/22				
	CLP : Acute Tox. 4;H302, Acute Tox. 4;H312				
Fluorure de sodium	<1,0%	7681-49-4 231-667-8	-	009-004-00-7	
Classification :	DSD: T;R25, Xi;R36/38, R32				
	CLP : Acute Tox. 3;H301, Skin Irrit. 2;H315, Eye Irrit. 2;H319				

DSD : Directive 67/548/CEE.

CLP : Règlement n° 1272/2008.

#: Cette substance présente des limites d'exposition sur le lieu de travail.

Remarques sur la composition	Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage pondéral sauf si le composant est un gaz. Les concentrations de gaz sont exprimées en pourcentage volumique. Le texte intégral de toutes les phrases R et H est présenté dans la rubrique 16.
-------------------------------------	--

Section 4: Premiers secours

Informations générales	En cas d'accident ou de malaise, consulter immédiatement un médecin (si possible, lui montrer l'étiquette). En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Garder la victime en observation.
-------------------------------	---

Description des premiers secours

Inhalation	En cas de difficulté à respirer, transporter la victime à l'extérieur et la maintenir au repos dans une position où elle peut confortablement respirer. Appeler un médecin si les symptômes se développent ou s'ils persistent.
Contact avec la peau	Laver immédiatement et abondamment à l'eau. Consulter rapidement un médecin si les symptômes surviennent après le lavage.
Contact avec les yeux	Ne pas se frotter les yeux. Rincer abondamment à l'eau. Enlever les lentilles de contact éventuelles et bien écarquiller l'oeil. Obtenir une assistance médicale en cas de développement ou de persistance des irritations.
Ingestion	Rincer soigneusement la bouche avec de l'eau et donner beaucoup d'eau ou de lait à boire aux personnes conscientes. Ne pas utiliser la méthode bouche-à-bouche si la victime a ingéré la substance. Obtenir des soins médicaux en cas de symptômes.

Principaux symptômes et effets, aigus et différés

Indication des éventuels soins médicaux immédiats et traitements particuliers nécessaires	En cas de difficultés respiratoires, donner de l'oxygène. Tenir toute victime au chaud. Assurer des soins généraux et traiter en fonction des symptômes.
--	--

Section 5: Mesures de lutte contre l'incendie

Risques d'incendie généraux	Ce produit n'est pas inflammable.
------------------------------------	-----------------------------------

Moyens d'extinction

Moyen d'extinction approprié	Choisir le moyen d'extinction de l'incendie en tenant compte d'autres produits chimiques éventuels.
Moyens d'extinction inadaptés	Ne pas utiliser un jet d'eau concentré, qui pourrait répandre le feu.

Dangers particuliers résultant de la substance ou du mélange

	Un feu peut produire des gaz irritants, corrosifs et/ou toxiques.
--	---

Conseils aux pompiers

Equipements spéciaux pour la protection des intervenants	Pour la lutte contre l'incendie, choisir l'appareil respiratoire conformément aux règles générales de l'entreprise sur le comportement pendant un incendie. Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.
---	--

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie Eloigner les contenants de la zone de feu si cela peut se faire sans risque. Refroidir les récipients exposés aux flammes avec de l'eau et continuer même une fois le feu éteint.

Section 6: Mesures à prendre en cas de dispersion accidentelle

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Pour les non-sécouristes

Éviter toute inhalation de poussière du matériau renversé. Éviter le contact avec la peau et les yeux. Prévenir les autorités locales si des fuites significatives ne peuvent pas être contenues. Voir l'équipement de protection individuelle à la rubrique 8.

Pour les secouristes

Utiliser les équipements de protection individuels recommandés dans la rubrique 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement

Éviter un déversement ou une fuite supplémentaire, si cela est possible sans danger.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage

Éviter la formation de poussière. Balayer ou aspirer dans des récipients adéquats à fin d'élimination. Humidifier les poussières avec de l'eau pulvérisée pour minimiser la génération de poussières.

Référence à d'autres sections

Pour s'informer sur la protection individuelle, voir la rubrique 8.

Pour se renseigner sur l'élimination, voir la rubrique 13.

Section 7: Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger

Minimiser la génération et l'accumulation de poussières. Prévoir une ventilation adéquate aux endroits où la poussière se forme. Éviter l'inhalation de poussières et le contact avec la peau et les yeux. Se laver soigneusement après manipulation. Suivre les règles de bonnes pratiques chimiques.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités

Stocker dans un conteneur fermé, à l'écart de substances incompatibles. Entreposer dans un endroit frais, sec et aéré, dans des récipients d'origine bien fermés. Conserver à l'écart d'acides.

Utilisation(s) finale(s) particulière(s)

Tube de collecte d'échantillon sanguin.

Section 8: Contrôles de l'exposition/protection individuelle

Paramètres de contrôle

Valeurs limites d'exposition professionnelle

Il n'y a pas de limites d'exposition pour ce ou ces ingrédients.

Valeurs limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Procédures recommandées de contrôle

Suivre les procédures standard de surveillance.

DNEL

Donnée inconnue.

PNEC

Donnée inconnue.

Contrôles de l'exposition

Contrôles techniques appropriés

Assurer une ventilation efficace. La ventilation doit être suffisante pour enlever et empêcher efficacement l'accumulation de poussières ou d'émanations susceptibles d'être créées lors du maniement ou du traitement thermique.\x0d\x0a

Mesures de protection individuelle, telles que les équipements de protection individuelle

Informations générales

Utiliser l'équipement de protection individuel requis. Entreposer séparément les vêtements de travail.

Protection des yeux/du visage

Porter des lunettes bien ajustées s'il y a de la poussière.

Protection de la peau

Gants de protection.

- Protection des mains

Porter un vêtement de protection approprié.

- Divers

En cas de ventilation insuffisante ou de risque d'inhalation de poussières, porter un appareil respiratoire approprié à filtre antiparticules (type P2).

Protection respiratoire

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Risques thermiques

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Ne pas respirer les poussières. Éviter le contact avec les yeux. Éviter le contact avec la peau. Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants. À manipuler conformément aux bonnes pratiques d'hygiène industrielle et aux consignes de sécurité.

Contrôle de l'exposition de l'environnement

La personne en charge de la gestion environnementale doit être informée en cas de rejet majeur de produit.

Section 9: Propriétés physiques et chimiques

Informations sur les propriétés physiques et chimiques essentielles

Aspect

Poudre cristalline.

Etat physique	Solide.
Forme	Poudre.
Couleur	Blanc.
Odeur	Sans odeur.
Seuil de perception de l'odeur	Donnée inconnue.
pH	Sans objet.
Point de fusion/point de congélation	Donnée inconnue.
Point d'ébullition, point d'ébullition initial et gamme d'ébullition	Donnée inconnue.
Point d'éclair	Sans objet.
Température d'autocombustion	Sans objet.
Inflammabilité (solide, gaz);	Donnée inconnue.
Limite d'inflammabilité - inférieure (%)	Donnée inconnue.
Limite d'inflammabilité - supérieure (%)	Donnée inconnue.
Propriétés oxydantes	Sans objet.
Limites d'explosion	Sans objet.
Propriétés explosives	Sans objet.
Pression de vapeur	Sans objet.
Densité de vapeur	Sans objet.
Taux d'évaporation	Sans objet.
Densité relative	Donnée inconnue.
Solubilité (dans l'eau)	Donnée inconnue.
Coefficient de partage (n-octanol/eau)	Aucunes informations disponibles.
Température de décomposition	Donnée inconnue.
Viscosité	Donnée inconnue.
Pourcentage de composés volatils	Donnée inconnue.
Autres informations	Aucune information pertinente supplémentaire n'est disponible.

Section 10: Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Une polymérisation dangereuse ne se produit pas.
Conditions à éviter	Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts. Acides.
Produits de décomposition dangereux	Fluorure d'hydrogène. Monoxyde de carbone. Dioxyde de carbone.

Section 11: Informations toxicologiques

Informations générales	Les informations de cette section concernent les composants individuels contribuant vraisemblablement aux effets potentiels sur la santé de ce produit.
Informations sur les voies d'exposition probables	
Ingestion	Peut causer des gênes en cas d'ingestion.
Inhalation	Les poussières libérées peuvent irriter la gorge et l'appareil respiratoire et provoquer la toux.
Contact avec la peau	Les poussières peuvent irriter la peau.
Contact avec les yeux	Les poussières peuvent irriter les yeux.
Symptômes	Les symptômes incluent démangeaisons, brûlures, rougeurs et larmoiements. Démangeaisons, rougeurs, brûlures cutanées. Toux.

Informations sur les effets toxicologiques

Toxicité aiguë	Les poussières et émanations peuvent irriter les yeux, la peau et les voies respiratoires supérieures.
Corrosion/irritation cutanées	Un contact prolongé peut entraîner des rougeurs et de l'irritation.
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Les poussières peuvent irriter les yeux. Les personnes exposées peuvent souffrir de larmoiement, rougeur et gênes.
Sensibilisation respiratoire	Aucunes informations disponibles.
Sensibilisation cutanée	N'est pas un sensibilisateur de la peau.
Mutagénicité des cellules germinales	Il n'existe pas de données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux de plus de 0,1%, soit mutagène ou génératrice.
Cancérogénicité	Ce produit n'est pas considéré comme un carcinogène par l'IARC, l'ACGIH, le NTP et l'OSHA.
Toxicité reproductrice	Ne contient pas de composé listé comme toxique pour la reproduction
Toxicité spécifique des organes cible - exposition unique	Aucunes informations disponibles.
Toxicité spécifique des organes cible - expositions répétées	Aucunes informations disponibles.
Danger en cas d'aspiration	Sans objet.
Informations sur les mélanges et informations sur les substances	Aucun connu.
Autres informations	L'inhalation fréquente de poussières sur une période prolongée accroît le risque de contracter de l'asthme, des maladies pulmonaires chroniques ainsi qu'une irritation de la peau.

Section 12: Informations écologiques

Toxicité	Il n'y a pas de données de toxicité pour ce ou ces ingrédients.
Persistante et dégradabilité	Aucunes informations disponibles.
Potentiel de bioaccumulation	Aucunes informations disponibles.
Mobilité	Aucunes informations disponibles.
Devenir dans l'environnement - Coefficient de partage	Aucunes informations disponibles.
Mobilité dans le sol	Aucunes informations disponibles.
Résultats des évaluations PBT et VPVB	Aucunes informations disponibles.
Autres effets néfastes	Un risque environnemental ne peut pas être exclu dans l'éventualité d'une manipulation ou d'une élimination peu professionnelle.

Section 13: Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de traitement des déchets

Déchets résiduaires	Éliminer les rejets et les déchets conformément aux règlements municipaux.
Emballages contaminés	Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage ou d'élimination.
Code de déchet européen	16 03 06
Sent out for translation	Détruire conformément à toutes les réglementations applicables. Ne pas rejeter à l'égout, dans l'environnement terrestre ou dans les cours d'eau.

Section 14: Informations relatives au transport

ADR

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

RID

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

ADN

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IATA

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

IMDG

Le produit n'est pas soumis à la réglementation internationale sur le transport des marchandises dangereuses.

Transport en vrac
conformément à l'annexe II de
la convention Marpol 73/78 et
au recueil IBC

Pas d'information disponible.

Section 15: Informations réglementaires

Réglementations/législation particulières à la substance ou au mélange en matière de sécurité, de santé et d'environnement

Réglementations de l'UE

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone, Annexe I

N'est pas listée.

Règlement (CE) n° 2037/2000 relatif à des substances qui appauvrisse la couche d'ozone, Annexe II

N'est pas listée.

Règlement (CE) n° 850/2004 concernant les polluants organiques persistants, Annexe I

N'est pas listée.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 1

N'est pas listée.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 2

N'est pas listée.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe I, Partie 3

N'est pas listée.

Règlement (CE) no 689/2008 concernant les exportations et importations de produits chimiques dangereux, Annexe V

N'est pas listée.

Directive 96/61/CEE relative à la prévention et à la réduction intégrées de la pollution (IPPC) : Article 15, registre européen des émissions polluantes (EPER)

N'est pas listée.

Règlement (CE) n° 1907/2006, REACH Article 59(1). Liste des candidats

N'est pas listée.

Autres réglementations

Cette fiche de données de sécurité est conforme aux exigences du Règlement (CE) N° 1907/2006.

Réglementations nationales

Donnée inconnue.

Évaluation de la sécurité chimique

Aucune évaluation de sécurité chimique n'a été mise en œuvre.

Section 16: Autres informations

Liste des abréviations

DNEL : Derived No-Effect Level (niveau dérivé sans effet). PNEC : Predicted No-Effect Concentration (concentration prévisible sans effet). PBT : persistante, bioaccumulable et toxique. vPvB : très persistante et très bioaccumulable. DSD : Directive 67/548/CEE. CLP : Règlement n° 1272/2008.

Références

Donnée inconnue.

Informations sur la méthode d'évaluation utilisée pour classer le mélange

Le mélange est classé en fonction des résultats des essais relatifs aux dangers physiques. La classification relative aux dangers sanitaires et environnementaux est obtenue par une combinaison de méthodes de calcul et de résultats d'essai, lorsqu'ils sont disponibles. Pour plus de détails, consulter les sections 9, 11 et 12.

Texte intégral des avertissements ou phrases R et H en Sections 2 à 15

R21/22 Nocif par contact avec la peau et par ingestion.
R25 Toxique en cas d'ingestion.
R32 Au contact d'un acide, dégage un gaz très toxique.
R36/38 Irritant pour les yeux et la peau.
H301 - Toxique en cas d'ingestion.
H302 - Nocif en cas d'ingestion.
H312 - Nocif par contact cutané.
H315 - Provoque une irritation cutanée.
H319 - Provoque une sévère irritation des yeux.

Informations de formation

Suivre les instructions dispensées pendant la formation lors de la manipulation de ce matériau.

Avis de non-responsabilité

Dans l'état actuel de nos connaissances, les informations du présent document sont exactes. Cependant, ni BD ni ses filiales n'assument une quelconque responsabilité quant à la teneur ou la complétude des informations mentionnées dans ce document. La détermination finale de la conformité de la matière à son utilisation est de la responsabilité de l'utilisateur. Toutes les matières peuvent présenter des dangers inconnus et doivent être utilisées avec précaution. Bien que certains dangers soient décrits dans ce document, nous ne pouvons garantir qu'il s'agit des seuls dangers existants.

Date de publication le 04-février-2011
Date de révision le 04-février-2011
Date d'impression le 04-février-2011